

technicolor

CREATIVE STUDIOS

COMPTES CONSOLIDES NON AUDITES

Technicolor Creative Studios
Résultats de l'exercice 2022 et point à date sur l'activité

PARIS (FRANCE), le 10 mars 2023 – Technicolor Creative Studios (Euronext Paris : TCHCS) (le « Groupe ») publie aujourd'hui ses résultats pour l'exercice 2022¹.

- **Les performances de l'exercice 2022 démontrent une croissance du chiffre d'affaires réalisée dans un contexte de difficultés opérationnelles et de livraisons de projets entraînant une contraction de la rentabilité :**
 - **Chiffre d'affaires 2022 de 784 millions d'euros**, en hausse de 30 % par rapport à 2021, et de 23 % à taux constants
 - **EBITDA ajusté après loyers² de 20 millions d'euros en 2022, contre 75 millions d'euros en 2021**
- **2022 s'illustre par de nombreux succès avec plus de 65 projets en production chez MPC, plus de 3 400 projets chez The Mill et plusieurs prix remportés, faisant de Technicolor Creative Studios un partenaire de production de premier choix pour les entreprises les plus créatives au monde**
- **Technicolor Creative Studios poursuivra la mise en œuvre de l'accord de principe sur son refinancement conclu avec une grande majorité de ses actionnaires et prêteurs**

Caroline Parot, Directrice générale de Technicolor Creative Studios, a déclaré : « 2022 a été une année de succès créatifs et de grandes réussites commerciales, et les perspectives à long terme de l'industrie des services d'arts visuels sont prometteuses.

*Au cours des derniers trimestres, le Groupe a été confronté à des défis opérationnels ainsi qu'à des vents contraires sur son secteur. Afin de mieux saisir les opportunités du marché et de renforcer les positions de leader de Technicolor Creative Studios, le Groupe a engagé une série de mesures concrètes à travers le programme Re*Imagined. Conjuguées à des initiatives opérationnelles ambitieuses et à une structure de capital maintenant renforcée, je suis convaincue que notre position solide dans cette industrie et que nouvelle structure de direction renforcée remettront Technicolor Creative Studios sur la voie d'une croissance durable et rentable. En outre, le Groupe pourra tirer parti de son expertise technologique unique, de ses relations étroites et historiques avec ses clients et des meilleurs talents du monde.*

Je tiens à exprimer ma plus sincère gratitude à toutes les équipes de Technicolor Creative Studios, qui ont fait preuve d'un engagement sans faille pour livrer des travaux extraordinaires à nos clients. L'ensemble de l'industrie continue de compter sur notre créativité et notre expertise primées afin de concrétiser la vision des clients et de réaliser leurs nouveaux projets.

¹ Le Conseil d'administration examinant les comptes non-audités de l'exercice 2022 s'est tenu le 9 mars 2023.

² Pour une définition de l'EBITDA ajusté après loyers ainsi que pour une réconciliation avec les indicateurs strictement comptables, se référer à l'Annexe II du présent document.

*Je tiens également à remercier nos principaux créanciers et actionnaires pour leur confiance renouvelée avec la signature récente d'un accord de principe sur le refinancement du Groupe. En conjonction avec les actions d'amélioration initiées dans le cadre du programme Re*Imagined, cela devrait permettre d'améliorer le bilan et la rentabilité du Groupe, rétablissant sa position de leader sur le marché.»*

TECHNICOLOR CREATIVE STUDIOS : EVOLUTIONS RECENTES

Comme annoncé le 8 mars 2023, Technicolor Creative Studios a conclu un accord de principe avec une grande majorité d'actionnaires et de prêteurs sur une nouvelle structure de financement qui inclut l'apport de nouveaux fonds à hauteur d'environ 170 millions d'euros. Ce refinancement réduirait l'endettement financier du Groupe, en atténuant la charge d'intérêts de l'ensemble des instruments financiers, ainsi qu'en subordonnant 170 millions d'euros et en convertissant 30 millions d'euros de dette en fonds propres.

Une partie de ce financement « *new money* » serait réalisée fin mars/début avril 2023, sous réserve de la finalisation de la documentation y afférente et de la réalisation des conditions qui y sont fixées ou leur renonciation. La partie restante de ce financement *new money* d'environ 170 millions d'euros devrait être mise à disposition d'ici la fin du deuxième trimestre 2023.

L'Accord de Principe permettrait donc à Technicolor Creative Studios de répondre à ses besoins de liquidités à partir du deuxième trimestre 2023 et de concentrer ses flux de trésorerie sur les besoins opérationnels et serait combiné à une évolution de la gouvernance du Groupe qui sera précisée lors de la finalisation du protocole de conciliation.

Technicolor Creative Studios et ses actionnaires et prêteurs poursuivront la mise en œuvre de l'Accord de Principe, qui sera soumis à l'approbation du Tribunal de commerce de Paris d'ici fin mars.

Pour plus d'informations sur l'Accord de Principe, se référer au communiqué de presse du 8 mars 2023 disponible à l'adresse suivante : <https://www.technicolorcreative.com/fr/investisseurs/>.

REPRISE DE LA COTATION LE 10 MARS 2023 À L'OUVERTURE DES MARCHÉS

Suite à la suspension intervenue le 8 mars 2023, la reprise de la cotation des actions émises par Technicolor Creative Studios interviendra ce vendredi 10 mars 2023 à l'ouverture des marchés.

HYPOTHESES PROSPECTIVES

La demande d'effets visuels et de contenu original reste forte, et Technicolor Creative Studios est reconnu par l'industrie pour la grande qualité des travaux livrés par ses studios. Néanmoins, cette demande de contenus originaux se heurte à une capacité de production d'effets visuels toujours impactée par des défis sans précédent liés à la reprise post-Covid et les problèmes opérationnels qui en découlent. En réponse, le Groupe a **développé son programme Re*Imagined portant sur** :

- Des revues indépendantes menées par des cabinets de renom permettant d'identifier les points d'amélioration sur les plans financier, de *reporting*, et opérationnel ;
- L'amélioration continue du suivi des projets en temps réel avec un processus renforcé de gestion. Ces processus visent à résoudre les problèmes de livraison actuels, mener des initiatives pour développer des meilleures pratiques efficaces à travers nos studios en contact avec les clients et de capitaliser sur notre plateforme mondiale unique et intégrée ;
- La finalisation de l'évaluation approfondie de l'équipe de direction et progrès significatifs en matière de recrutement de talents clés ;
- Le lancement d'un nouveau programme de rétention pour les talents clés, associé à un plan visant à attirer de nouveaux talents de qualité ;
- L'amélioration de la performance fonctionnelle et la gestion globale de la trésorerie.

Au cours de la période précédant l'annonce d'aujourd'hui, dans le cadre du processus de restructuration financière, le Groupe a partagé des hypothèses prospectives avec certains de ses actionnaires et prêteurs qui participeront et/ou soutiendront les transactions.

Les chiffres donnés pour 2023 jusqu'à 2025 ont été établis dans le cadre des discussions sur le refinancement, en aucun cas ils ne doivent constituer un objectif financier, ni des prévisions d'aucune sorte.

En conséquence de ce qui précède, le Groupe publie aujourd'hui les hypothèses prospectives suivantes :

- La demande globale devrait continuer de croître tout au long de la période.
- Bien que les bénéfices des actions déployées dans le cadre du programme *Re*Imagined* depuis le quatrième trimestre 2022 devraient se matérialiser progressivement au cours de l'année, pour 2023 : l'EBITDA ajusté après loyers devrait être légèrement positif mais inférieur aux niveaux de 2022, les résultats continuant d'être impactés par les coûts supplémentaires liés à la livraison des grands projets clients provenant des difficultés opérationnelles rencontrées l'année dernière ;
- Pour 2024 : fort rebond du chiffre d'affaires et de l'EBITDA ajusté après loyers ne devant pas dépasser 110 millions d'euros, principalement grâce aux bénéfices des actions menées visant à améliorer les opérations chez MPC et chez The Mill. Mikros Animation devrait continuer à remporter de nombreux nouveaux projets et Technicolor Games à gagner des parts de marché ;
- Le Groupe poursuivra sa croissance et anticipe un retour à une rentabilité normalisée en 2025.

Comme mentionné dans le communiqué de presse publié le 8 mars 2023, la finalisation du refinancement de la Société permettrait à Technicolor Creative Studios de faire face à ses besoins de liquidité à partir du deuxième trimestre 2023 et de concentrer le cash-flow opérationnel sur les besoins opérationnels.

En outre, notamment en conséquence de la mise en œuvre de son programme de transformation *Re*Imagined* et de l'optimisation de l'empreinte industrielle du Groupe, dont les effets attendus sont inclus dans les hypothèses prospectives ci-dessus, le Groupe anticipe des coûts de restructuration d'environ 40 millions d'euros en 2023, qui devraient diminuer à environ 15 millions d'euros par an pour 2024 et 2025.

Afin de financer sa croissance future et le plan *Re*Imagined*, le Groupe prévoit pour 2023 un niveau de capex (principalement informatiques) et de dettes de loyers financiers globalement stable par rapport à 2022, ce niveau devant progressivement diminuer pour atteindre environ 50 millions d'euros en 2025.

Enfin, les résultats de Technicolor Creative Studios sont sensibles aux hypothèses macro-économiques externes, y compris la valorisation de ses principales devises - notamment le dollar américain, le dollar canadien et la livre sterling - qui ont évoluées favorablement depuis le début de 2022. Ces hypothèses prospectives se basent sur un taux de change EUR/USD de 1,15, EUR/CAD de 1,52, EUR/GBP de 0,89 pour 2023 et 2024.

2022 ET DÉBUT 2023 : DE GRANDS SUCCÈS CRÉATIFS

MPC : En 2022 et début 2023, plus de 20 films de grands studios et plus de 45 projets de Séries TV et/ou films pour les plateformes de streaming étaient en production chez MPC. En 2022 MPC a remporté un prix de la *Visual Effects Society* (« VES ») pour le meilleur personnage d'animation dans un long métrage photoréaliste, pour son travail sur *Finch* d'Apple TV+, ainsi qu'un César des meilleurs effets visuels pour *Annette*. Par ailleurs, 11 films sélectionnés pour le Festival de Cannes 2022 présentent le travail de MPC, dont *Tori et Lokita* des frères Dardenne (Prix Spécial) ; la première mondiale d'*Elvis* de Baz Luhrmann ; et la projection de *Top Gun : Maverick* avec Tom Cruise. Ce dernier a également reçu les nominations aux Oscars pour les « *Best Visual Effects* » (meilleurs effets visuels) et aux BAFTA pour les « *Best Special Visual Effects* » (meilleurs effets visuels spéciaux). En février 2023, MPC a remporté trois prix VES (« *Visual Effects Society* ») pour son travail sur *Thirteen Lives* (« *Outstanding Supporting Visual Effects in a Photoreal Feature* ») et sur *Pinocchio* de Guillermo del Toro (« *Outstanding Visual Effects in an Animated Feature* » et « *Outstanding Created Environment in an Animated Feature* »).

Mikros Animation : En 2022, 6 longs métrages et plus de 15 séries étaient en production chez Mikros Animation.

The Mill : En 2022, The Mill a contribué à environ 3 400 projets, dont 34 projets pour le Super Bowl LVI - dont 29 étaient des spots télévisés diffusés pendant le match, et ont été nominés et ont remporté plusieurs prix prestigieux de l'industrie. Parmi les projets notables de l'année, citons 'Open Spaces' de Burberry, 'The Spider and the Window' de Samsung, 'Playtime Is Over' de Samsung, la bande-annonce de la mi-temps du Super Bowl de Pepsi 'The Call', 'What's Priceless to You?' de Mastercard et la séquence titre pour le Cabinet des curiosités de Netflix. Depuis le début de 2023, The Mill s'est classée première société de post-production au Royaume-Uni et en Europe dans le 'Table of Creativity' des Immortal Awards de Little Black Book pour 2022, tandis que 'Open Spaces' de Burberry était l'un des quatre projets reconnus comme 'Immortal'. Pour le Super Bowl LVII 2023, The Mill a collaboré à 16 publicités, dont 'Saving Sawyer' d'Amazon et 'Hold' de Bud Light.

Technicolor Games : En 2022, Technicolor Games a travaillé avec de grands clients opérant dans les jeux vidéo tels que Capcom, Electronic Arts, Gameloft, NetEase, Meta, Sega, Sumo Digital, Take-Two Interactive's 2K et Rockstar Games, Ubisoft, Warner Bros, Interactive Entertainment et Scopely. L'équipe Technicolor Games a contribué à huit sorties mondiales, dont FIFA 23, le titre sportif le plus vendu en 2022.

ELEMENTS FINANCIERS IMPORTANTS DE L'EXERCICE 2022

Chiffre d'affaires

T4 2022	T4 2021	% Δ	% Δ à taux constant		2022	2021	% Δ	% Δ à taux constant
<i>En millions d'euros</i>								
58	83	-30 %	-29 %	MPC	375	242	55 %	47 %
49	24	105 %	95 %	Mikros Animation	147	82	79 %	70 %
51	67	-24 %	-29 %	The Mill	248	265	-6 %	-14 %
3	2	n.a.	n.a.	Technicolor Games	13	10	n.a.	n.a.
0	0	n.a.	n.a.	Corporate & autres	1	1	n.a.	n.a.
160	177	-9 %	-12 %	Total	784	601	30 %	23 %

Le chiffre d'affaires de Technicolor Creative Studios s'élève à 784 millions d'euros en 2022, en hausse de 30 % (23 % à taux constant) par rapport à 2021. Cette amélioration résulte d'une demande soutenue et a été obtenue malgré une pénurie importante de talents expérimentés qui a entraîné des retards de livraison pour les projets en cours et le démarrage de nouveaux projets. Ceci a souligné la nécessité d'améliorer la gestion et le suivi des projets pour livrer dans les délais. En plus de ce manque de ressources adéquates, les opérations ont été négativement impactées par les réorganisations internes post période de Covid chez MPC et The Mill. Ces éléments ont eu un impact sur le chiffre d'affaires du quatrième trimestre qui a diminué de 9 % par rapport au quatrième trimestre 2021 atteignant ainsi 160 millions d'euros.

Chez MPC, le chiffre d'affaires de l'exercice 2022 s'est élevé à 375 millions d'euros, en hausse de 55 %. Cette forte croissance s'explique par la montée en puissance continue de la production de grands projets cinématographiques, ainsi que par l'augmentation des contributions de toutes les principales plateformes de streaming. Pour mémoire, le chiffre d'affaires de 2021 était encore impacté par les effets du Covid. En 2022, la demande post-Covid a été forte et MPC a livré plus de 65 films majeurs comprenant un grand volume d'effets visuels.

Cependant, le chiffre d'affaires du quatrième trimestre a baissé de 30 % pour atteindre 58 millions d'euros, en raison de la pénurie de talents expérimentés, entraînant davantage de retards et d'inefficacités dans la livraison de certains projets majeurs.

Chez Mikros Animation, le chiffre d'affaires de l'exercice 2022 s'élève à 147 millions d'euros, en progression de 79 %, tandis que le chiffre d'affaires du quatrième trimestre a augmenté de 105 % par rapport au quatrième trimestre 2021, et s'établit à 49 millions d'euros. Cette hausse résulte principalement de volumes plus importants dans les projets d'animation de longs métrages.

Chez The Mill, le chiffre d'affaires de l'exercice 2022 s'est élevé à 248 millions d'euros, en baisse de 6 % par rapport à 2021. L'activité a été limitée par un ralentissement de la croissance des dépenses publicitaires des entreprises par rapport à des volumes élevés en 2021, ainsi que par un manque de talents expérimentés, freinant notre capacité à remporter certains projets aux troisième et quatrième trimestres 2022. Le chiffre d'affaires du quatrième trimestre a atteint 51 millions d'euros, soit une baisse de 24 % d'une année sur l'autre.

Pour Technicolor Games, le chiffre d'affaires 2022 s'élève à 13 millions d'euros, contre 10 millions d'euros en 2021, grâce à une plus grande capacité de production.

EBITDA ajusté après loyers

T4 2022	T4 2021	Var	<i>En millions d'euros</i>	2022	2021	Var
160	177	-17	Chiffre d'affaires	784	601	183
-32	23	-55	EBITDA ajusté après loyers	20	75	-55
-20%	13%	<i>n.a.</i>	<i>En % du chiffre d'affaires</i>	3%	13%	<i>n.a.</i>

L'EBITDA ajusté après loyers pour l'exercice 2022 s'est élevé à 20 millions d'euros contre 75 millions d'euros pour l'exercice 2021, avec une marge en baisse de 13 % à 3 %.

La baisse de 55 millions d'euros par rapport à 2021, principalement au quatrième trimestre 2022 (-55 millions d'euros par rapport au quatrième trimestre 2021), s'explique principalement par les difficultés sans précédent liées à la reprise de l'activité post-Covid et les problèmes opérationnels qui en découlent entraînant une augmentation des coûts. Malgré une augmentation de la marge de Mikros Animation tirée par des ventes plus élevées, la marge de MPC a été impactée par la pénurie de talents expérimentés et un départ important de talents clés, ce qui a entraîné des inefficacités de production notamment au cours du second semestre. Cela a entraîné des coûts plus élevés et des retards de production. De plus, la marge de The Mill a diminué en raison de la baisse des ventes combinée à la pénurie de talents expérimentés, ce qui a entraîné moins de projets à marge élevée.

Pour l'exercice 2022, l'EBITDA ajusté après loyers s'est élevé à 32 millions d'euros (marge de 6 %) pour le segment³ MPC & Mikros Animation, à 7 millions d'euros (marge de 3 %) pour le segment The Mill & Technicolor Games, et à -18 millions d'euros pour le segment Corporate & autres.

Au 31 décembre 2022, le Groupe comptait environ 11 800 collaborateurs.

³ Pour l'exercice 2021, l'EBITDA ajusté après loyers par segment n'a pas pu être calculé rétrospectivement car les règles d'affectation de nombreuses dépenses n'ont pas pu être établies de manière fiable sur les périodes présentées.

Analyse du résultat net

<i>En millions d'euros</i>	2022	2021
Chiffre d'affaires	784	601
Coût de l'activité	(716)	(495)
Marge brute	68	106
Frais commerciaux et administratifs	(93)	(78)
Coûts de restructuration	(24)	(5)
Pertes de valeur nettes sur actifs non-courants opérationnels	(1)	(4)
Autres produits / (dépendances)	(1)	0
Résultat avant charges financières et impôts (EBIT) des activités poursuivies	(51)	20
Charges financières nettes	(39)	(21)
Impôt sur les résultats	(9)	(18)
Résultat net des activités poursuivies	(99)	(19)
Résultat net des activités arrêtées ou en cours de cession	0	5
Résultat net de l'exercice	(99)	(14)

Le coût de l'activité s'est élevé à 716 millions d'euros en 2022, soit 91,3 % du chiffre d'affaires, contre 495 millions d'euros en 2021, soit 82,4 % du chiffre d'affaires. Cette augmentation de 221 millions d'euros reflète principalement la hausse du chiffre d'affaires ainsi qu'une hausse des coûts liée aux inefficacités opérationnelles. Le coût de l'activité en pourcentage du chiffre d'affaires a augmenté en raison d'une moindre absorption des coûts liés aux inefficacités opérationnelles. Les principales composantes du coût de l'activité du Groupe sont les coûts de main-d'œuvre, ainsi que les coûts liés à l'amortissement des biens immobiliers et des immobilisations. En conséquence, la marge brute s'est élevée à 68 millions d'euros en 2022, soit 8,7 % du chiffre d'affaires, contre 106 millions d'euros en 2021, soit 17,6 % du chiffre d'affaires.

Les frais commerciaux et administratifs se sont élevés à 93 millions d'euros en 2022, soit 11,9 % du chiffre d'affaires, contre 78 millions d'euros en 2021, soit 13,0 % du chiffre d'affaires. Les frais généraux et administratifs se sont élevés à 72 millions d'euros (9,2 % du chiffre d'affaires) contre 63 millions d'euros en 2021, soit 10,5 % du chiffre d'affaires. Cette diminution en pourcentage reflète l'optimisation de la structure des coûts dans l'ensemble du Groupe. Les frais commerciaux et de marketing se sont élevés à 21 millions d'euros en 2022 contre 15 millions d'euros en 2021.

Coûts de restructuration : en 2022, les coûts de restructuration se sont élevés à 24 millions d'euros, contre 5 millions d'euros en 2021. Cette augmentation résulte principalement de la réorganisation de l'empreinte industrielle du Groupe et de la mise en œuvre du plan de transformation *Re*Imagined*.

En 2022, le Groupe a enregistré des **pertes de valeur nettes sur actifs non-courants opérationnels** de 1 million d'euros contre 4 millions d'euros en 2021. Ces dernières étaient principalement liées aux pertes de valeurs enregistrées sur M. X suite à l'intégration de toutes les marques VFX sous MPC.

En conséquence de ce qui précède, **le résultat avant charges financières et impôts (EBIT) des activités poursuivies** était une perte de 51 millions d'euros en 2022 contre un bénéfice de 20 millions d'euros en 2021.

Les **charges financières nettes** du Groupe s'élèvent à 39 millions d'euros en 2022 contre 21 millions d'euros en 2021 :

- La charge d'intérêts nette s'est élevée à 43 millions d'euros en 2022 contre 21 millions d'euros en 2021. L'exercice 2021 et les neuf premiers mois de 2022 ont été principalement impactés par les intérêts financiers sur les comptes courants avec l'ancienne société mère avant la distribution (Vantiva) tandis que le quatrième trimestre 2022 correspond principalement aux intérêts sur la nouvelle dette Technicolor Creative Studios signée le 15 septembre 2022.
- Les autres produits financiers s'élèvent à 4 millions d'euros en 2022 (principalement dus à des gains de change) contre zéro en 2021.

Les impôts sur les résultats du Groupe, y compris les impôts courants et différés, se sont élevés à 9 millions d'euros en 2022 contre 18 millions d'euros en 2021. Cette baisse résulte principalement de la baisse du résultat avant impôt.

En conséquence de ce qui précède, le **résultat net des activités poursuivies** est une perte de 99 millions d'euros en 2022 contre une perte de 19 millions d'euros en 2021.

Le résultat net des activités arrêtées ou en cours de cession est de zéro en 2022 contre un gain de 5 millions d'euros en 2021. Ce dernier était composé des activités abandonnées liées aux activités de post-production vendues à Streamland Media en avril 2021.

La perte nette s'est élevée à 99 millions d'euros en 2022 contre une perte nette de 14 millions d'euros en 2021. Il n'y a pas eu de résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle en 2022 ni en 2021.

Flux de trésorerie disponible opérationnel ajusté après loyers

En 2022, le flux de trésorerie opérationnel disponible ajusté des loyers⁴ s'élève à (76) millions d'euros, contre 74 millions d'euros en 2021.

Cette dégradation de 150 millions d'euros s'explique par :

- Une dégradation de 55 millions d'euros de l'EBITDA ajusté après loyers en raison des difficultés sans précédent liées à la reprise post-Covid et aux problèmes opérationnels correspondants entraînant une augmentation des coûts ;
- Une détérioration du besoin en fonds de roulement de 50 millions d'euros, qui s'explique par la baisse des acomptes reçus, compte tenu d'un niveau du carnet de commandes en retrait par rapport à la même période l'an dernier. En parallèle, la trésorerie reçue en 2021 à travers les versements d'acomptes, a été consommée sur la période à mesure de l'avancement des différents projets ;
- Une augmentation de 38 millions d'euros des dépenses d'investissement et des dettes de loyers financiers, qui s'élèvent à 64 millions d'euros en raison de l'augmentation de l'activité sur la période ;
- Une augmentation de 5 millions d'euros des décaissements liés aux dépenses de restructuration, notamment en raison de la mise en œuvre du programme *Re*Imagined* ;
- Une hausse de 2 millions d'euros des autres éléments non courant ayant un impact sur la trésorerie.

Trésorerie et dette

La trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre 2022 s'établit à 38 millions d'euros et la dette brute nominale est de 828 millions d'euros (dette IFRS brute de 776 millions d'euros, y compris 140 millions d'euros de dette de loyers opérationnels⁵).

La liquidité totale au 31 décembre 2022 s'établit à 38 millions d'euros, composée des 38 millions d'euros de trésorerie et équivalents de trésorerie et la facilité de crédit renouvelable de 40 millions d'euros est intégralement tirée.

⁴ Une définition du Cash-Flow Opérationnel ajusté après loyers (nouvelle définition) ainsi qu'un rapprochement avec la mesure GAAP sont présentés en Annexe 1 de ce communiqué de presse.

⁵ Pour rappel, le prochain test de covenant de son First Lien Net Leverage ratio dans le cadre de son prêt à terme est prévu le 30 juin 2023.

Etat d'avancement des travaux d'audit : les travaux d'audit sont en cours.

Avertissement important

Ce communiqué de presse contient certaines déclarations qui constituent des « déclarations prospectives », y compris notamment les énoncés annonçant ou se rapportant à des événements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Ces déclarations prospectives sont fondées sur les anticipations et convictions actuelles de l'équipe dirigeante et sont soumises à un certain nombre de risques et incertitudes, en conséquence desquels les résultats réels pourraient différer sensiblement des résultats prévisionnels évoqués explicitement ou implicitement par les déclarations prospectives.

L'attention des investisseurs est attirée sur les facteurs de risques relatifs à Technicolor Creative Studios décrits au chapitre 3 du prospectus préparé par Technicolor Creative Studios relatif à l'admission de ses actions aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext à Paris, approuvé par l'AMF en date du 1er août 2022 sous le numéro 22-331, est disponible sans frais et sur simple demande au siège social de la société, 8-10 rue du Renard, 75004 Paris, France, ou sur les sites internet de l'AMF (<https://www.amf-france.org>), et de Technicolor Creative Studios (<https://www.technicolorcreative.com/fr/investisseurs/>).

Le présent communiqué de presse ne contient pas ou ne constitue pas une offre ou une sollicitation d'achat de valeurs mobilières en France, aux États-Unis ou dans une quelconque juridiction.

A PROPOS DE TECHNICOLOR CREATIVE STUDIOS

Les actions de Technicolor Creative Studios sont admises à la cotation sur le marché réglementé d'Euronext Paris (symbole : TCHCS)

Technicolor Creative Studios est une entreprise de technologie créative offrant une expertise de renommée mondiale dans le domaine de la production, animée par un seul objectif : la réalisation d'idées ambitieuses et extraordinaires. Regroupant un réseau de studios multirécompensés, MPC, The Mill, Mikros Animation et Technicolor Games, nous inspirons les entreprises créatives du monde entier afin de leur permettre de produire leurs œuvres les plus emblématiques.

Nos équipes internationales d'artistes et d'experts en technologies s'associent à la communauté créative dans les domaines du cinéma, de la télévision, de l'animation, des jeux vidéo, de l'expérience de marque et de la publicité afin d'apporter l'art universel de la narration aux publics du monde entier.

www.technicolorcreative.com

Relations investisseurs :

investor.relations@technicolor.com

Presse:

Image 7 : Technicolorcreative@image7.fr

ANNEXES

Annexe I – Etats Financiers non audités

Note préliminaire :

Jusqu'au 27 septembre 2022, l'ensemble qui constituait le groupe Technicolor Creative Studios combiné n'était pas une entité juridique à part entière et était composé d'entités sous le contrôle commun de Technicolor (désormais dénommé Vantiva). Le 27 septembre 2022, Technicolor a distribué 65 % des actions de Technicolor Creative Studios à ses actionnaires et a simultanément coté Technicolor Creative Studios sur Euronext Paris. Ce regroupement d'entreprises sous contrôle commun a été comptabilisé selon la mise en commun des intérêts. Par conséquent, les états financiers consolidés au 31 décembre 2022 comprennent neuf mois de combinaison et trois mois de consolidation, et aucune allocation du prix d'achat n'a été effectuée.

Les informations relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2021 présentées dans les états financiers consolidés sont issues des états financiers combinés au 31 décembre 2021, 31 décembre 2020 et 31 décembre 2019 arrêtés le 9 juin 2022 par Technicolor SA, tels que Président de Tech 8, avant la transformation de Tech 8 en Société Anonyme et le changement de sa dénomination sociale en « Technicolor Creative Studios ».

Etat d'avancement des travaux d'audit : les travaux d'audit sont en cours.

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE NON AUDITE

<i>(en millions d'euros)</i>	Exercice clos le 31 décembre	
	2022	2021
ACTIVITÉS POURSUIVIES		
Chiffre d'affaires	784	601
Coût de l'activité	(716)	(495)
Marge brute	68	106
Frais commerciaux et administratifs	(93)	(78)
Coûts de restructuration	(24)	(5)
Pertes de valeur nettes sur actifs non courants opérationnels	(1)	(4)
Autres produits / (charges)	(1)	0
Résultat avant charges financières et impôts (EBIT) des activités poursuivies	(51)	20
Produits d'intérêts	40	10
Charges d'intérêts	(83)	(31)
Autres produits financiers	4	0
Charges financières nettes	(39)	(21)
Impôt sur les résultats	(9)	(18)
Résultat net des activités poursuivies	(99)	(19)
ACTIVITÉS ARRÊTÉES OU EN COURS DE CESSION		
Résultat net des activités arrêtées ou en cours de cession	(0)	5
Résultat net de l'exercice	(99)	(14)
Attribuable aux :		
- Actionnaires	(99)	(14)
- Participations ne donnant pas le contrôle	(0)	-

SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE NON AUDITEE

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2022	31 décembre 2021
ACTIF		
Ecart d'acquisition	190	188
Immobilisations incorporelles	88	96
Immobilisations corporelles	55	46
Droits d'utilisation	138	117
Autres actifs d'exploitation non courants	8	11
TOTAL ACTIFS D'EXPLOITATION NON COURANTS	479	459
Participations non consolidées	-	1
Autres actifs financiers non courants	17	14
TOTAL ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS	17	15
Impôts différés actifs	7	22
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	503	495
Clients et effets à recevoir	99	63
Actifs sur contrat client	64	74
Autres actifs d'exploitation courants	28	31
TOTAL ACTIFS D'EXPLOITATION COURANTS	191	169
Créance d'impôt	7	7
Autres actifs financiers courants	4	181
Trésorerie et équivalents de trésorerie	38	12
Actifs destinés à être cédés	1	2
TOTAL ACTIFS COURANTS	241	371
TOTAL ACTIF	744	866

SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE NON AUDITEE

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2022	31 décembre 2021
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		
Capital social <i>(546 681 915 actions au 31 décembre 2022 avec une valeur nominale de 0,50 euro)</i>	273	0
Primes d'émission et réserves	(390)	357
Ecarts de conversion	(171)	(130)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	(288)	227
Participations ne donnant pas le contrôle	1	-
TOTAL CAPITAUX PROPRES	(287)	227
Provisions pour retraites et avantages assimilés	4	5
Autres provisions	4	3
Passifs sur contrat client	-	1
Autres dettes d'exploitation non courantes	1	10
TOTAL DETTES D'EXPLOITATION NON COURANTES	9	19
Dettes financières	562	1
Dettes de loyers	133	107
Autres dettes non courantes	0	0
Impôts différés passifs	9	16
TOTAL DETTES NON COURANTES	713	143
Provisions pour retraites et avantages assimilés	0	0
Autres provisions	12	6
Fournisseurs et effets à payer	59	40
Provisions pour dettes sociales	51	62
Passifs sur contrat client	81	77
Autres dettes d'exploitation courantes	30	39
TOTAL DETTES D'EXPLOITATION COURANTES	233	226
Dettes financières	49	216
Dettes de loyers	32	27
Dettes d'impôt courant	4	28
TOTAL DETTES COURANTES	318	497
TOTAL PASSIF	1 031	640
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF	744	866

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES NON AUDITE

	Exercice clos le 31 décembre	
	2022	2021
(en millions d'euros)		
Résultat net de l'exercice	(99)	(14)
Résultat net des activités arrêtées ou en cours de cession	(0)	5
Résultat net des activités poursuivies	(99)	(19)
<i>Ajustements pour réconcilier le résultat net des activités poursuivies avec la variation nette de la trésorerie d'exploitation</i>		
Amortissements d'actifs	101	83
Pertes de valeur d'actifs	14	(1)
Variation nette des provisions	0	(3)
(Gain) pertes sur cessions d'actifs	(1)	(3)
Charges (produits) d'intérêts	44	21
Autres (dont impôts)	11	23
Variation du besoin en fonds de roulement et des autres actifs et passifs	(33)	30
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	37	131
Intérêts payés sur dettes de loyers	(15)	(9)
Intérêts payés	(27)	(23)
Intérêts reçus	7	12
Impôts payés sur les résultats	(24)	(1)
VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE D'EXPLOITATION DES ACTIVITES POURSUIVIES (I)	(22)	110
Acquisition de titres de participation, net de la trésorerie acquise	(5)	(0)
Produit de cession net de titres de participations	0	0
Acquisition d'immobilisations corporelles	(37)	(10)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	4	2
Acquisition d'immobilisations incorporelles incluant les coûts de développement capitalisés	(25)	(16)
Trésorerie mise en nantissement	(4)	(13)
Remboursement de trésorerie mise en nantissement	3	11
VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE D'INVESTISSEMENT DES ACTIVITES POURSUIVIES (II)	(64)	(26)
Contributions reçues / versées à Vantiva SA	(14)	(5)
Augmentation des dettes financières	173	-
Variation nette de la centralisation de trésorerie	(0)	(81)
Remboursement des dettes de loyers	(36)	(31)
Remboursement des dettes financières	(3)	(1)
VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE DE FINANCEMENT DES ACTIVITES POURSUIVIES (III)	120	(118)
VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE DES ACTIVITES ARRETEES OU EN COURS DE CESSION (IV)	0	17
TRESORERIE A L'OUVERTURE DE LA PERIODE	12	28
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie (I+II+III+IV)	34	(16)
Effet des variations de change et de périmètre sur la trésorerie	(8)	(0)
TRESORERIE A LA CLOTURE DE LA PERIODE	38	12

Annexe II – Principaux indicateurs financiers

Dans le cadre de son introduction en bourse, Technicolor Creative Studios a revu la définition de ses indicateurs financiers clefs (KPIs), avec pour objectif d'améliorer la comparabilité avec ses pairs et les pratiques du marché, et de les aligner davantage sur la manière dont l'entreprise est gérée. Ces KPIs comprennent l'EBITA ajusté après loyers (nouvelle définition), l'EBITDA ajusté après loyers (nouvelle définition), le Flux de trésorerie disponible opérationnel ajusté après loyers (nouvelle définition).

L'EBITDA ajusté après loyers (nouvelle définition) correspond à l'EBITA ajusté après loyers (nouvelle définition) auquel on rajoute les amortissements et dépréciations, hors amortissement des coûts informatiques basés sur l'utilisation, amortissement des actifs relatifs aux loyers opérationnels et amortissement des incorporels issus d'acquisitions ou de cessions (PPA) et les éléments du compte de résultat sans impact sur la trésorerie comme les plans d'attributions d'actions dénoués en instruments de capitaux propres. L'EBITA ajusté après loyers (nouvelle définition) correspond à l'EBIT ajusté positivement des amortissements des incorporels issus des acquisitions ou cessions (PPA), des coûts de restructuration et des autres éléments non-récurrents composés des autres produits (charges), pertes de valeurs nettes sur actifs non courants opérationnels, plus ou moins-values de cession et ajusté négativement par la différence entre les paiements des dettes de loyers opérationnels et la dépréciation des actifs relatifs aux loyers opérationnels.

Le Flux de trésorerie disponible opérationnel ajusté après loyers (nouvelle définition) correspond à l'EBITDA ajusté après loyers (nouvelle définition) moins les investissements net, excluant les coûts informatiques basés sur l'utilisation (hors la capacité informatique externalisée pour le rendu d'image en production), les paiements relatifs aux dettes de loyers financiers, les dépenses de restructuration, la variation du besoin en fonds de roulement, hors capacité informatique externalisée pour le rendu d'image en production et les autres sorties de trésorerie non récurrentes.

Réconciliation entre les KPIs et les IFRS

	T4 22	T4 21	Var		2022	2021	Var
				En millions d'euros			
Compte de résultat simplifié	160	177	-17	Chiffre d'affaires	784	601	183
	-67	17	-84	EBIT	-51	20	-71
	n.a.	10%	n.a.	En % du chiffre d'affaires	n.a.	3%	n.a.
	-10	-6	-4	Loyers opérationnels – annulation des loyers payés (principalement immobiliers)	-31	-22	-9
	8	6	2	Loyers opérationnels (dépréciations)	21	16	5
	2	2	0	Amortissements des incorporels issus des acquisitions (PPA)	9	8	1
	21	1	20	Coûts de restructuration	24	5	19
	-1	-5	4	Autres éléments non-récurrents	3	4	0
	-47	15	-62	EBITA ajusté après loyers	-25	31	-56
	n.a.	9%	n.a.	En % du chiffre d'affaires	n.a.	5%	n.a.
15	8	7	Amortissements et dépréciations (« D&A ») ⁽¹⁾	45	43	1	
-32	23	-55	EBITDA ajusté après loyers	20	75	-55	
n.a.	13%	n.a.	En % du chiffre d'affaires	3%	13%	n.a.	
Flux de Trésorerie	-32	23	-55	EBITDA ajusté après loyers	20	75	-55
	-16	-8	-8	Dépenses d'investissement ⁽²⁾	-50	-14	-36
	-4	-2	-2	Dettes de loyers financiers (paiements)	-14	-12	-2
	-4	0	-4	Restructurations	-12	-7	-5
	56	42	14	Variation du besoin en fonds de roulement et des autres actifs et passifs ⁽³⁾	-19	31	-50
	2	-2	4	Autres éléments sans impacts sur la trésorerie	-2	1	-2
3	54	-51	Le Flux de trésorerie disponible opérationnel ajusté après loyers	-76	74	-150	

⁽¹⁾ Hors capacité informatique externalisée pour le rendu d'image en production et autres coûts informatiques basés sur l'utilisation, dépréciation des loyers opérationnels et amortissements des incorporels issus des acquisitions (PPA), y compris les dépréciations des dettes de loyers financiers.

⁽²⁾ Hors coûts informatiques basés sur l'utilisation (hors la capacité informatique externalisée pour le rendu d'image en production).

⁽³⁾ Hors capacité informatique externalisée pour le rendu d'image en production.

Annexe III – Détails de la dette à fin décembre 2022

<i>Devise en millions</i>	Devise	Formule d'intérêts	Maturité finale	Taux nominal	Taux IFRS	Montant nominal	Montant IFRS
Term Loan	EUR	3M Euribor w/ floor of 0% +6.00%	Sept. 26	8,05 %	11,85 %	564	519
Term Loan	USD	3M SOFR w/ floor of 0% +7.50%	Sept. 26	12,03 %	15,36 %	56	53
RCF	USD/EUR	SOFR/Euribor +4.50%	Sept. 25	7,10 %	7,77 %	40	36
Dettes de loyers				10,21 %	10,21 %	1 465	165
Intérêts courus et autres dettes				0 %	0%	3	3
TOTAL DETTE BRUTE						828	776
Trésorerie et équivalents de trésorerie						-38	-38
TOTAL DETTE NETTE						790	738
Taux d'intérêts moyens						8,67 %	11,50 %

Annexe IV – Termes indicatifs des instruments et de la dette réinstallée dans le cadre de l'accord de principe

	Obligations convertibles	Facilité de crédit <i>New Money</i>
Montant	60 millions d'euros nets des commissions de décote à l'émission Engagement de souscription de la part d'Angelo Gordon pour la totalité de l'émission (« backstop »)	110 millions d'euros nets des commissions de décote à l'émission et de garantie Entièrement souscrit par certains prêteurs
Tirage	<ul style="list-style-type: none"> Les obligations convertibles et la <i>New Money</i> des prêteurs seront tirés au prorata Premier tirage : 85 millions d'euros au total dans les 3 jours de Bourse d'Euronext à compter de l'homologation du protocole de conciliation ("Premier tirage") prévu pour fin mars / début avril 2023 Deuxième tirage : 85 millions d'euros au total attendus en juin 2023 ("Deuxième tirage") 	
Maturité	Juillet 2026 / remboursement in fine au pair en numéraire si non converties en actions	Juillet 2026 / remboursement in fine au pair en numéraire
Non-call	N/A	<i>Non-Call 2</i> ; 103 pendant les 12 mois suivants, puis remboursement au pair
Intérêts / coupon	<ul style="list-style-type: none"> Coupon en numéraire : 0,75 % 	<p>Tranche Euro : Jusqu'à juin 2024</p> <ul style="list-style-type: none"> Numéraire : Euribor (plancher à 0 %) + 0,5 % PIK : 11,5 % (avec l'option pour TCS de payer en numéraire les intérêts PIK en fonction du niveau d'EBITDAal à convenir) <p>Après</p> <ul style="list-style-type: none"> Numéraire : Euribor (plancher à 0%) + 2,0 % PIK : 10,0 % (avec l'option pour TCS de payer en numéraire les intérêts PIK en fonction du niveau d'EBITDAal à convenir) <p>Tranche Dollar : Jusqu'à juin 2024</p> <ul style="list-style-type: none"> Numéraire : SOFR (plancher à 0%) + 0,5 % PIK : 11,5 % (avec l'option pour TCS de payer en numéraire les intérêts PIK en fonction du niveau d'EBITDAal à convenir) <p>Après</p> <ul style="list-style-type: none"> Numéraire : SOFR (plancher à 0%) + 2,0 % PIK : 10,0 % (avec l'option pour TCS de payer en numéraire les intérêts PIK en fonction du niveau d'EBITDAal à convenir)
Décote à l'émission	4.0%	5.0%
Commission de non-utilisation	N/A	1,5 % de commission de non-utilisation sur le montant non utilisé pendant la période de disponibilité
Commission d'engagement	N/A	3,5% de commission d'engagement sur le montant initial engagé de la Facilité de crédit <i>new money</i>
Conversion des obligations convertibles	<p>33 % (sur une base entièrement diluée)</p> <ul style="list-style-type: none"> Conversion automatique en actions si la Valeur d'Entreprise est égale ou supérieure à 1,2 milliard d'euros ou si l'EBITDA dépasse un certain niveau à convenir. Conversion volontaire (totale ou partielle) à tout moment à l'initiative de chaque participant 	N/A
Bons de souscription	N/A	11 % (sur une base entièrement diluée)

Rang	Super senior (sur une base pari passu avec le Super Senior RCF réinstallé) à partir de la date du premier tirage (ensemble de sûretés plus convention intercréanciers)
Sûretés	<ul style="list-style-type: none"> Sûretés au premier tirage (bénéficiant à tous les montants de la <i>New Money</i>) : sûreté de premier rang sur des actifs suffisants, y compris la fiducie-sûreté sur les actions de Mikros Images SAS ou, si cela n'est pas possible, Technicolor Trademark Management SAS Sûretés (bénéficiant à tous les montants de la <i>New Money</i>) à mettre en place d'ici le second tirage : sûretés de premier rang sur les actions de Tech 6 par le biais d'une fiducie-sûreté (et d'une action de préférence (<i>golden share</i>)) ainsi que sûretés de premier rang sur les autres actifs du groupe (conformément aux sûretés garantissant la dette existante)

	RCF réinstallée	Facilité de premier rang réinstallée
Montant	40 millions d'euros	c.421 millions d'euros Tranche Euro : 382 millions d'euros Tranche Dollar : c.39 million d'euros (équivalent Euro) avec droit de conversion en tranche Euro
Classement & sûretés	Pari passu sur les sûretés de la <i>New Money</i>	Second rang sur les sûretés de la <i>New Money</i>
Maturité	Juillet 2026	Septembre 2026 / remboursement in fine
Intérêts & coupons	<ul style="list-style-type: none"> Numéraire : Euribor (plancher à 0%) + 2,0 % cash PIK : 3,5 % (avec l'option pour TCS de payer en numéraire les intérêts PIK en fonction du niveau d'EBITDAal à convenir) 	<p>Tranche Euro : Jusqu'à juin 2024</p> <ul style="list-style-type: none"> Numéraire : Euribor (plancher à 0 %) + 0,5 % PIK : 5,5 % (avec l'option pour TCS de payer en numéraire les intérêts PIK en fonction du niveau d'EBITDAal à convenir) <p>Après</p> <ul style="list-style-type: none"> Numéraire : Euribor (plancher à 0 %) + 2,0 % PIK : 4,0 % (avec l'option pour TCS de payer en numéraire les intérêts PIK en fonction du niveau d'EBITDAal à convenir) <p>Tranche Dollar : Jusqu'à juin 2024</p> <ul style="list-style-type: none"> Numéraire : SOFR (plancher à 0 %) + 0,5 % PIK : 7,0 % (avec l'option pour TCS de payer en numéraire les intérêts PIK en fonction du niveau d'EBITDAal à convenir) <p>Après</p> <ul style="list-style-type: none"> SOFR (plancher à 0 %) + 2,0 % PIK : 5,5 % (avec l'option pour TCS de payer en numéraire les intérêts PIK en fonction du niveau d'EBITDAal à convenir)

Nouvel instrument subordonné	
Montant	170 millions d'euros
Participants	Prêteurs de la facilité de premier rang au prorata de leurs participations dans la facilité de premier rang
Utilisation des fonds	Remboursement d'une partie de la facilité de premier rang au pair
Sûretés	Aucune
Maturité / Amortissement	Remboursement in fine Maturité à discuter
Intérêts / Coupon	PIK : 0,5 %
Financement agrafé (« stapled »)	Agrafé à la facilité de premier rang réinstallée

Rang	Subordination contractuelle à la <i>New Money</i> (c'est-à-dire aux obligations convertibles non converties en actions et à la facilité de crédit <i>New Money</i>) et à la dette réinstallée. Senior aux fonds propres (y compris les fonds propres résultant de la conversion des obligations convertibles)
-------------	--